

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 23 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Maryline NIVET, Françoise GALLOUET, Béatrice REDON, Françoise HURSON, Amandine ANDRE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Christophe MINAUD

Absents excusés Messieurs Hubert HILLION (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Jean-Pierre REGNAULT (pouvoir donné à Amandine ANDRE)

Mesdames Malorie MEHEUST (pouvoir donné à Christian KERAUTRET), Laura BLEVIN (pouvoir donné à Angélique STEUNOU), Isabelle ETIEMBLE, Catherine PEPIN, Valérie TRAISSAC (pouvoir donné à Françoise HURSON), Marie-Noëlle MORISE (pouvoir donné à Jean BELLEC), Marion BOUCHEVREAU (pouvoir donné à Christophe MINAUD)

Secrétaire Madame Maryline NIVET

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2023-53

FONDS MOBILITES ACTIVES 6^{ème} APPEL A PROJETS : AMENAGEMENTS CYCLABLES SUR OUVRAGES HAREL DE LA NOE
--

Rapporteur : Monsieur Guillaume HAMON – Adjoint à l'urbanisme, au patrimoine et à la sécurité

Le **Fonds mobilités actives Aménagements Cyclables** lancé par l'Etat a pour objectif de soutenir, accélérer et amplifier les projets de création d'itinéraires cyclables sécurisés au sein des collectivités. Il fait l'objet d'un appel à projets chaque année.

Je vous propose de soumettre le dossier ci-dessous à cet appel à projets.

Création d'itinéraires cyclables sécurisés

Descriptif

Réalisation de 1 600 ml de piste sablée et rénovation partielle de trois (3) ouvrages d'art.

Caractéristiques

Les caractéristiques générales sont la création de 1 600 ml de piste sablée de 3,00 m de large, la rénovation de 3 ouvrages d'art, le raccordement sur la nouvelle piste du pont de Douvenant.

Projet de continuité de la voie verte sur le GR34.

Il s'agit du pont de la Cage, du Viaduc du Vau Hervé, et du ponceau de St Ilan. Ces ouvrages restent en bon état, il est prévu de nettoyer les tabliers des ponts, refaire les gardes corps, traiter les parties hydrauliques afin de les préserver de l'humidité et de réaliser une piste sablée pour les piétons et les cyclistes.

Ces trois ouvrages sont différents dans leurs technicités, suivant les obstacles à franchir : le pont de la Cage de type Bow String en béton armé 19.84 m de long et 4.42 m de large ; le viaduc du Vau Hervé 58.20 m de long, 10.00 m de hauteur constitué de 7 voutes ; le ponceau de St Ilan 13.20 m de long 4.00 m de large constitué d'un voutain pour franchir un ruisseau.

Objectif

L'itinéraire s'inscrit dans l'euro vélo 4 (EV4) et la vélo maritime de 1 500 km, dont une partie passe sur la commune de Langueux. Ce nouveau tronçon permet aux communes de Langueux, Saint Briec, Yffiniac et Hillion d'offrir un itinéraire sécurisé à tous les publics : sportifs, marcheurs, coureurs à pied, randonneurs, cyclos-touristes.

L'intérêt du projet touche aussi l'aspect historique puisque les travaux concernent la restauration partielle de ces 3 ouvrages d'art, afin de permettre leur sauvegarde, leur sécurisation. Pour mémoire, ces deux ponts furent mis en service en 1905. Ils ont été conçus par l'ingénieur Louis Auguste Harel de la NOË, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées de 1901 à 1918, pour le chemin de fer des Côtes-du-Nord.

Calendrier détaillé de l'opération

- Les dates de validation des études préliminaires (études d'avant-projet sommaire dans le cas d'un ouvrage d'art), le 18/01/23
- La date prévisionnelle de notification du premier marché de travaux, le 01/04/24
- La date prévisionnelle de début des travaux, le 15/09/24
- La date prévisionnelle de mise en service, le 31/01/25

Plan de financement

Co financeurs	Projet (coût total en € TTC)
Ville de Langueux	98 200
État (AFITF)	123 000
Conseil Départemental	25 000
Total	246 200

En conséquence, **je vous propose** :

- de solliciter auprès de l'Etat une subvention au titre du Fonds mobilités actives 6^{ème} appel à projets : Aménagements Cyclables pour la continuité de la voie verte et vélo maritime à hauteur de 50 % du cout des travaux, soit 123 000 € TTC ;

- d'Autoriser Monsieur le maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Christophe MINAUD et son pouvoir Marion BOUCHEVREAU).